

L'insertion professionnelle des diplômés 2019 de licence professionnelle atteint 95 % au 1^{er} décembre 2021

En 2019, 47 400 étudiants ont été diplômés de licence professionnelle (LP) à l'université, 41 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi les diplômés qui ont intégré le marché du travail, 95 % sont en emploi au 1^{er} décembre 2021. Par rapport à la promotion précédente, le taux d'insertion professionnelle à 30 mois augmente de 3 points. Il progresse dans toutes les disciplines, tirés par les diplômés formés en alternance. Cette hausse intervient alors que le taux d'insertion à 18 mois accusait un léger retard imputable aux diplômés en Lettres-Langue-Art et à ceux non formés par la voie de l'alternance. La qualité des emplois occupés est stable. Ils sont davantage considérés comme en adéquation avec le niveau bac +3 et le domaine disciplinaire du diplôme obtenu par les diplômés en 2019.

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois à son niveau le plus élevé enregistré

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle en 2019, à 18 mois après leur entrée dans la vie active, est de 91 %. Comparé aux diplômés en 2018, l'insertion professionnelle ralentit en 2020 dans le contexte de crise sanitaire (-1 point). Cette baisse est constatée seulement pour la discipline Lettres-Langues-Arts (LLA) et la formation initiale sous statut étudiant (FI-SE), c'est-à-dire hors apprentissage : - 4 points dans les deux cas et -7 points pour les diplômés de LLA en FI-SE par rapport à la promotion précédente.

Taux d'insertion professionnelle des diplômés de LP (en %) et évolution par rapport à la promotion précédente (en point)

Cursus et domaines disciplinaires	18 mois		30 mois	
	en %	en point	en %	en point
Régimes d'inscription				
Formation initiale sous statut étudiant (FI-SE)	88	(-4)	92	(0)
Apprentissage	93	(+1)	96	(+4)
Contrat de professionnalisation (CP)	93	(+1)	96	(+4)
Ensemble	91	(-1)	95	(+3)
Domaines disciplinaires				
Droit-Economie-Gestion (DEG)	92	(0)	94	(+2)
Lettres-Langues-Arts (LLA)	83	(-4)	88	(+1)
Sciences Humaines et sociales (SHS)	86	(0)	90	(+4)
Sciences -Technologies-Santé (STS)	93	(0)	96	(+2)

Lecture : 95 % de diplômés qui ont intégré le marché du travail sont en emploi au 1^{er} décembre 2021.

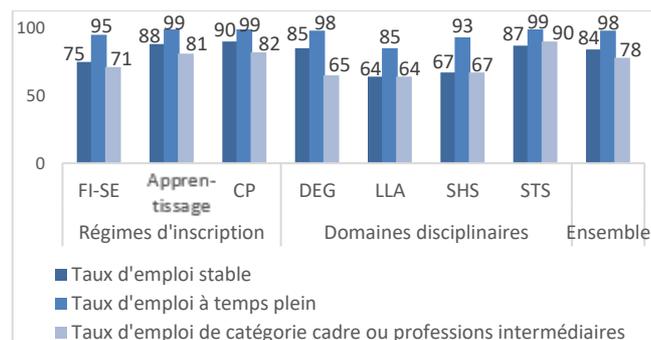
Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois de licence professionnelle de l'université en 2019.

Au 1^{er} décembre 2021, le taux d'insertion 30 mois après l'obtention du diplôme atteint 95 %. Il dépasse ceux des diplômés 2018 (+3 points) et 2017 (+1 point) qui ont intégré le marché du travail avant la crise sanitaire. Observée dans toutes les disciplines, la hausse du taux d'insertion à 30 mois est plus importante pour les diplômés en Sciences humaines et sociales (SHS ; 90 %, +4 points) et par la voie de l'alternance (+4 points en apprentissage ou contrat de professionnalisation (CP)).

La qualité des emplois occupés est stable mais varie selon le domaine disciplinaire et le régime d'inscription

À 30 mois, le taux d'emploi stable est de 84 % (-1 point en un an), celui au niveau cadre ou professions intermédiaires est de 78 % (+1 point). Les emplois sont occupés à temps plein dans leur quasi-totalité (98 %).

Conditions d'emploi des diplômés de LP selon le régime d'inscription et le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Emploi stable : CDI, fonctionnaire, profession libérale ou indépendant.

Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois de diplômés de licence professionnelle de l'université en 2019.

Les conditions d'emploi à 30 mois diffèrent selon le régime d'inscription et, surtout, selon le domaine disciplinaire de la licence professionnelle obtenue. La situation est la plus favorable pour les diplômés en Sciences-Technologies-Santé (STS), avec 87 % d'emplois stables, 90 % de niveau cadre ou professions intermédiaires et presque toujours à temps plein. Si le taux d'emploi stable se situe un point au-dessus de la moyenne pour les diplômés en Droit-Economie-Gestion (DEG) (85 %), l'accès à des emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires leur est en revanche moins fréquent (65 % des emplois). Les diplômés en LLA et SHS ont des conditions dans l'emploi globalement équivalentes à l'exception du taux d'emploi à temps plein, plus élevé en SHS qu'en LLA. Ces écarts existaient à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme pour les diplômés 2018 et se sont creusés pour les diplômés 2019.

La rémunération médiane à 30 mois augmente de 40 euros par rapport à la promotion précédente

Le salaire net mensuel médian à 30 mois des diplômés 2019 de LP progresse de 40 euros par rapport à celui des diplômés 2018. Il s'élève à 1 770 euros en moyenne mais varie entre 1 500 euros pour les diplômés en LLA ou SHS en FI-SE et 1 880 euros pour les diplômés en STS en CP.

Salaire net mensuel médian à 30 mois des diplômés de LP (en euros) et évolution par rapport à la promotion 2018 (en %)

	FI-SE	Apprentissage	CP	Ensemble
	En € (%)	En € (%)	En € (%)	En € (%)
DEG	1 610 (1)	1 800 (1)	1 750 (2)	1 730 (2)
LLA	1 500 (3)	ns	ns	1 500 (0)
SHS	1 500 (0)	1 710 (-1)	1 600 (-1)	1 560 (1)
STS	1 700 (1)	1 860 (3)	1 880 (1)	1 820 (1)
Ensemble	1 630 (2)	1 820 (1)	1 820 (1)	1 770 (2)

Ns : non significatif

Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de licence professionnelle de l'université en 2019.

Pour les diplômés en emploi à 18 et 30 mois, les rémunérations à 30 mois sont plus élevées que celles à 18 mois, de 7 % dans l'ensemble et de 6 % pour ceux occupant un emploi aux deux dates. Enfin, les progressions varient selon le domaine disciplinaire et le régime d'inscription. Elle est la plus élevée pour les diplômés en DEG en alternance (+ 9 %) alors que la rémunération des diplômés de LLA en alternance n'a pas évolué en 12 mois.

Evolution du salaire net mensuel médian à 30 mois des diplômés de LP par rapport à 18 mois (en euros et en %)

	FI-SE	Apprentissage	CP	Ensemble
	€ (%)	€ (%)	€ (%)	€ (%)
DEG	100 (7)	150 (9)	150 (9)	130 (8)
LLA	100 (7)	0	ns	50 (3)
SHS	90 (6)	110 (7)	100 (7)	90 (6)
STS	100 (6)	110 (6)	110 (6)	120 (7)
Ensemble	100 (6)	120 (7)	120 (7)	120 (7)

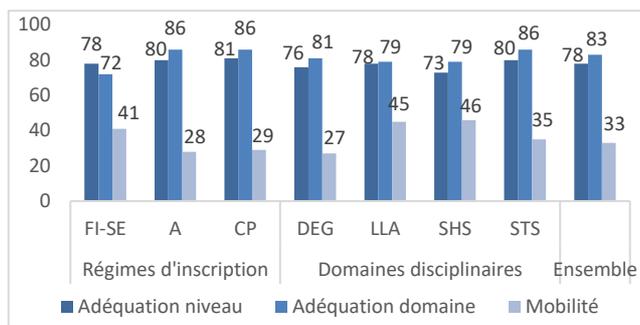
Ns : non significatif

Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de licence professionnelle de l'université en 2019.

Les emplois occupés sont plus souvent que l'an dernier en adéquation avec le diplôme, en particulier en LLA

Une large majorité des diplômés 2018 de licence professionnelle considère que leur emploi à 30 mois est en adéquation avec un niveau bac+3 (78 %) et/ou avec le domaine de spécialité du diplôme obtenu (83 %). Ces niveaux, supérieurs d'un point à ceux des diplômés 2018, varient peu selon les régimes d'inscription contrairement aux domaines disciplinaires. La progression entre les deux promotions est particulièrement élevée pour les diplômés en LLA : l'adéquation du niveau est passé de 66 % à 78 %.

Adéquation de l'emploi et mobilité des diplômés de LP (en %, à 30 mois)



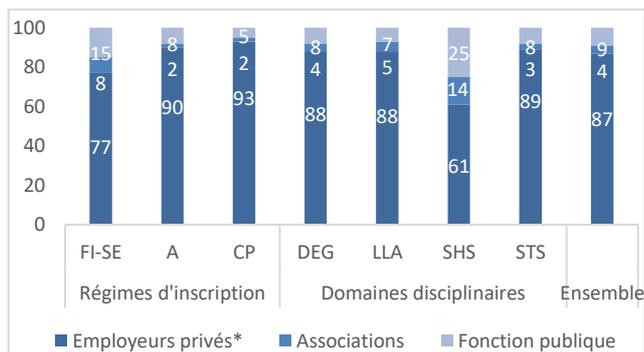
Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de licence professionnelle de l'université en 2019.

Les domaines de disciplines et régimes d'inscription où les taux d'insertion les moins élevés sont également ceux qui concentrent le plus de diplômés ayant quitté leur région de formation pour trouver un emploi : 45 % et 46 % respectivement en LLA et SHS, 41 % en FI-SE contre 33 % en moyenne des diplômés de LP.

Le secteur privé regroupe 87 % des débouchés

Les débouchés professionnels après une licence professionnelle se situent majoritairement dans le secteur privé (87 %). La fonction publique, qui accueille 9 % des diplômés en emploi, représente cependant un quart des emplois occupés par les diplômés de SHS et 15% des diplômés en FI-SE. Le secteur associatif est également surreprésenté dans ces mêmes domaine disciplinaire et régime d'inscription : 14 % et 8 % des emplois occupés contre 4 % de l'ensemble.

Répartition des diplômés en emploi par type d'employeur (en %, à 30 mois)



Employeurs privés* : regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendants, les professions libérales, les particuliers, etc.

Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de licence professionnelle de l'université en 2019.

Hatice YILDIZ
MESR-SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et administré par les universités.

Population interrogée : enquête individuelle et exhaustive des diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Paris Dauphine) ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle en 2019, de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors poursuite ou reprise d'études dans les 2 ans.

Modalités d'enquête : la collecte des universités est multimode (courriel, téléphone, courrier). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de licence professionnelle est de 68 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/

